

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2024-2025



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°34 - publié le 02 avril 2025





COMMISSION D'APPEL REGLEMENTAIRE

P.V. DE RECEPTION

Semaine du 24 au 30 mars 2025

DOSSIERS

AD 24/25-10 :

Le FC RHÔNE VALLEES interjetant un appel contre une décision de la commission des règlements concernant la qualification de joueurs

Match : AS Sud Ardèche 2 /FC Rhône Vallées 2, séniors D2, poule B du 15/03/2025

Appel reçu le 24/03/2025

Le Président de la Commission d'Appel Disciplinaire
Jean-Yves COQUELLE



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N°4

Réunion du 27/03/2025

Présents : MM. BRUNEL Nicolas, GIRODON Philippe, MICHELAS François, CHABBAT Maurice, MARLHIN Alexandre et DUPUIS Marc.

Excusés : BRUYAS Jérémy

Assiste : M. PROTOY Baptiste

SITUATIONS DES ARBITRES

Cas EL HASSOUNI Brahim : ~~Pour donner suite à l'étude de votre dossier, la Commission du Statut de l'Arbitrage ne peut valider votre demande car votre déménagement a eu lieu sur des saisons où vous n'étiez pas arbitre. De ce fait, vous êtes considéré comme arbitre indépendant pour les saisons 2024-2025 et 2025-2026.~~

Suite à la décision du 19/03/2025 prise par la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage, vous êtes rattaché au club de ATOM'SPORTS FOOTBALL PIERRELATTE (504261) et ce dès la saison 2024-2025. Cette décision annule et remplace celle précédemment prise dans ce dossier.

Cas DUPUIS Marc : (Pour cette décision, Mr DUPUIS n'a pas pris part aux décisions). Suite à votre demande, la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage valide votre rattachement au club de l' E. S. JEURE D'AY (528652) pour cette saison et vous pourrez le couvrir sous réserve de répondre favorablement à vos obligations (18 week-ends dont 1 dans les trois dernières journées).

SITUATIONS DES CLUBS

L'analyse réalisée des clubs consiste à vérifier les demandes « Arbitres » au sein des clubs, en corrélation avec leurs besoins (jeune ou sénior) à la date du 28 Février 2025.

Les clubs en règle, le sont, sous réserve que leur(s) arbitre(s) réalisent les obligations statutaires de couverture.

Les clubs en infraction, le sont de fait pour la saison. L'amende sera imputée aux clubs sur le dernier relevé de compte du 10 juin 2025.



CLUBS EN INFRACTION - SAISON 2024/2025 - au 28/02/2025

SÉNIORS

Nom du Club	N° du Club	Niveau de la compétition le plus élevé	Infraction	Amende Financière	Nombre de mutations 2025-2026
A.S. DESAIGNOISE	554426	D4	1 Arbitre / Deuxième année	120,00 €	2
A.S. SAHUNE	530658	D4	1 Arbitre / Première année	60,00 €	4
A.S. ST PRIEST 07	536277	D4	1 Arbitre / Première année	60,00 €	4
ASSOCIATION SPORTIVE FOOTBALL D'ANNONAY	564491	D4	1 Arbitre / Première année	60,00 €	4
ENT.S. ST ALBAN AURIOLLES GROSPIERRES	524743	D4	1 Arbitre / Deuxième année	120,00 €	2
ETOILE SPORTIVE LE LARIS MONTCHENU	551620	D4	1 Arbitre / Première année	60,00 €	4
F.C. D'AUBENAS	552388	D4	1 Arbitre / Deuxième année	120,00 €	2
F.C. ROYANS VERCORS	581219	D4	1 Arbitre / Première année	60,00 €	4
FOOTBALL CLUB HERMITAGE	551563	D3	1 Arbitre / Deuxième année	120,00 €	2
O. ST MONTANAIS	548044	D4	1 Arbitre / Première année	60,00 €	4
O.S. VALLEE DE L'OUVEZE	553425	D4	1 Arbitre / Troisième année	180,00 €	0 + MI
R.C. MALVINOIS MAUVES	535236	D2	1 Sénior / Deuxième année	120,00 €	2
S.C. PIRAILLON ST JULIEN MOLIN	532969	D4	1 Arbitre / Quatrième année	240,00 €	0 + MI
U.S. CHANAS SABLONS SERRIERES	504422	D3	1 Arbitre / Première année	60,00 €	4
U.S. MEYSSE	529083	D4	1 Arbitre / Première année	60,00 €	4
U.S. ST JUST ST MARCEL	545636	D1	1 Sénior / Première année	120,00 €	4

JEUNES

E.S. BOULIEU LES ANNONAY	504545	U20D1	1 Jeune / Première année	60,00 €	4
--------------------------	--------	-------	--------------------------	---------	---

MI = Montée Interdite



La commission reste à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin,

Les décisions ci-dessus prononcées par la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée – dans les conditions de forme prévue à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La Commission précise que toute demande d'information doit être formulée obligatoirement par mail à statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr ou par courrier.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Marc DUPUIS



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°31

Réunion électronique du 31 / 03 / 2025

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son heure légale. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'heure qui a été convenue par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumise à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.





En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

FEUILLES DE MATCH -Rappel de l'article 75 des Règlements Sportifs du District

ARTICLE 75 : Feuille de match (si non utilisation de la F.M.I.).

La feuille de match sera fournie par le club visité.

Elle sera retournée, dans tous les cas, dans les 12 heures suivant la rencontre par l'équipe qui reçoit à la commission des championnats et coupes Séniors par mail (competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Séniors, Vétérans et Foot Diversifié ou la commission des compétitions des championnats et coupes jeunes (competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Féminines et Jeunes.

Sont pénalisés d'une amende :

- Tout retard dans l'envoi de la feuille de match, amende doublée en cas de récidive,
- Toute feuille de match incomplètement renseignée ;

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Référence demande autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Tournois autorisés :

AS St MARCEL VALENCE :

- U9 le 15 Juin 2025,
- U11 le 14 Juin 2025,
- U13 le 14 Juin 2025,
- U15F à 8 le 08 Juin 2025,
- U18F à 8 le 07 Juin 2025,
- Seniors F à 8 le 07 Juin 2025.

FC JEUNES VINEZAC :

- U11 le 31 Mai 2025,
- U13 le 31 Mai 2025,
- U15 le 31 Mai 2025.





U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

PLANNING SAISON U6 et U7 :

Les clubs peuvent consulter leur planning sur le site internet du District selon le chemin suivant :

<https://drome-ardeche.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

puis choisir une épreuve et Valider, puis Sélectionner le club.

L'ensemble des rendez-vous pour la phase PRINTEMPS sont disponibles. La sélection de la fiche vous intéressant permettra de découvrir les détails du plateau (Site d'accueil, club organisateur, clubs participants, nombre d'équipes attendues).

De part cette évolution nous pouvons faire les modifications avec une mise à jour instantanée.

Nous vous demandons de consulter régulièrement cette rubrique surtout en début de phase.

Vous pouvez également sur Footclubs renseigner le déroulement de vos plateaux et joindre votre fiche Plateau.

Prochains Plateaux : Samedi 12 Avril à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

PLANNING SAISON U8 et U9 :

Les clubs peuvent consulter leur planning sur le site internet du District selon le chemin suivant :

<https://drome-ardeche.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

puis choisir une épreuve et Valider, puis Sélectionner le club.

L'ensemble des rendez-vous pour la phase PRINTEMPS sont disponibles. La sélection de la fiche vous intéressant permettra de découvrir les détails du plateau (Site d'accueil, club organisateur, clubs participants, nombre d'équipes attendues).

De part cette évolution nous pouvons faire les modifications avec une mise à jour instantanée.

Nous vous demandons de consulter régulièrement cette rubrique surtout en début de phase.

Vous pouvez également sur Footclubs renseigner le déroulement de vos plateaux et joindre votre fiche Plateau.

Prochains Plateaux : Samedi 12 Avril 2025 à 13h30.





U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Prochains Plateaux : Samedi 12 Avril 2025 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

FESTIVAL PITCH U13 :

Finale départementale le 05/04/2025 à TOURNON.

Les premières rencontres ont été tirées le Jeudi 13 Mars lors de la soirée de tirage de l'ensemble des coupes du District :

VALENCE OL 2	VALENCE FC
RHONE CRUSSOL FOOT 07	VALENCE OL 1
FC TRICASTIN	US VAL D'AY
ES BEAUMONTELEGER	FC BOURG LES VALENCE
AS SUD ARDECHE 2	US DAVEZIEUX
OL SALAISE RHODIA 2	AS GENISSIEUX
AS SUD ARDECHE 1	AS ST BARTHELEMY VALS
OL CENTRE ARDECHE	RC TOURNON TAIN

Coupe Ch ANDRE :

Tirage au sort des plateaux ¼ Finales du 05 Avril :

05/04/2025	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
Recevant	US 2 VALLONS	VALENCE FC	US DAVEZIEUX	US MOURS
	FC HAUTERIVES	VALENCE OL	ES BOULIEU ANNONAY	FC HERMITAGE
	FA LE TEIL MELAS	VALLON PT D'ARC FC	ES MALISSARD	FC PEAGE
	OL RUOMS	OL SAINT MONTAN	ESP HOSTUN	RHONE CRUSSOL F07

½ Finales : Le 24 Mai 2025 :

Vainqueur plateau B – Vainqueur plateau A,

Vainqueur plateau C – Vainqueur plateau D.

Finale le 14 Juin 2025.





U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

COUPE CREDIT AGRICOLE JP QUINTIN :

Date ¼ de finale : 06/04/2025.

Date ½ Finale : 20/04/2025.

COUPE Gilbert PESTRE :

Date ¼ de finale : 06/04/2025.

Date ½ Finale : 20/04/2025.

Situation du club Ent ASD FCCBG USP :

L'équipe initialement engagée en Coupe Gilbert PESTRE sous l'appellation Ent ASD FCCBG USP 2 devenant l'équipe supérieure de la catégorie, et l'appellation ne pouvant être modifiée dans l'application de gestion des compétitions pour la compétition Coupe Gilbert PESTRE, cette équipe portera toujours le numéro 2 (bien qu'équipe supérieure) pour la Coupe Gilbert PESTRE, à compter du tour 1/16^e finale.

CHAMPIONNATS

D1 :

La rencontre de la journée 11 du 09/02/2025 :

PIERRELATTE 1 - GFHT 1, est programmée le 20/04/2025.

Les rencontres de la journée 13 du 16/03/2025 :

JS LIVRON – BG VALENCE en retard est programmée le 27/04/2025.

MONTELIMAR FC – GFHT en retard est programmée le 27/04/2025.

La rencontre de la journée 14 du 23/03/2025 :

BG VALENCE 1 - PIERRELATTE 1, est programmée le 04/05/2025.

Forfait journée : FC ANNONAY (J15).

D2 :

Poule A :

La rencontre de la journée 10 du 01/02/2025 :

US VAL D'AY – FC MUZOLAIS en retard est programmée le 05/04/2025.

Poule B :

La rencontre de la journée 11 du 09/02/2025 :





ES BEAUMONTELEGER - FC VALENCE en retard est programmée le 27/04/2025.

La rencontre de la journée 12 du 16/02/2025 :

US MONTELMAR 2 - ENT CREST AOUSTE en retard est programmée le 06/04/2025.

Les rencontres de la journée 13 du 16/03/2025 :

US DROME PROVENCE – AS SUD ARDECHE 2 en retard est programmée le 27/04/2025. (Rectificatif)
MONTELIER US – VALENCE FC en retard est programmée le 04/05/2025.

D3 :

Poule A :

Les rencontres de la journée 4 du 16/03/2025 :

FC HAUTERIVES GS – Ent FCC SASA USSM en retard est programmée le 05/04/2025.
FC CHATUZANGE GOUBET – Ent US2V ASR en retard est programmée le 06/04/2025.
FOOT MONT PILAT – Ent CHAT9 GAL ST BARTH en retard est programmée le 27/04/2025.

Poule B :

La rencontre de la journée 1 du 01/02/2025 :

ES MALISSARD – ES CHOMERAC en retard est programmée le 27/04/2025.

La rencontre de la journée 2 du 09/02/2025 :

FC VALLON – FC RHONE VALLEES en retard est programmée le 05/04/2025.

Les rencontres de la journée 4 du 16/03/2025 :

ST MONTAN OL – CHAT09 RHONE en retard est programmée le 27/04/2025.
ES CHOMERAC– ACE FC en retard est programmée le 02/04/2025.

La rencontre de la journée 6 du 30/03/2025 :

FC DIOIS – ATHLE FOOT CEVENNES est programmée le 05/04/2025.

Forfait journée : FC RHONE VALLEES 2 (U15D3B J6).

D4 :

Poule A :

Les rencontres de la journée 2 du 09/02/2025 :

ES BOULIEU – AS VALEN SOLLES en retard est programmée le 06/04/2025.
ES NORD DROME – FC PLATEAU ARDECHOIS en retard est programmée le 06/04/2025.

La rencontre de la journée 3 du 15/02/2025 :

ES SARRAS SP ST VAL 2 – AS DU DOLON en retard est programmée le 05/04/2025.

Les rencontres de la journée 4 du 16/03/2025 :

AS DOLON – FC BG PEAGE en retard est programmée le 27/04/2025.
ES SARRAS SP ST VAL 2 – O SALAISE RHODIA 2 en retard est programmée le 27/04/2025.
ES NORD DROME – ES BOULIEU en retard est programmée le 27/04/2025





La rencontre de la journée 5 du 23/03/2025 :

FC PLATEAU ARDECHOIS – AS DU DOLON en retard est programmée le 04/05/2025.

Poule B :

Les rencontres de la journée 1 du 01/02/2025 :

Ent USVJ/FCV2 - BARBIERES BRM (ici match inversé), en retard est programmée le 27/04/2025.

FC PORTOIS – AS ST MARCEL VALENCE 2 en retard est programmée le 20/04/2025. (Rectificatif)

Les rencontres de la journée 2 du 09/02/2025 :

PIERRELATTE 2 – BARBIERES BRM en retard est programmée le 06/04/2025.

Ent USVJ/FCV 2 – Ent MEYSSE ROCHEMAURE en retard est programmée le 06/04/2025.

JS LIVRON 2 – AS ST MARCEL VALENCE 2 en retard est programmée le 27/04/2025.

Les rencontres de la journée 4 du 16/03/2025 :

BARBIERES BRM – FC PORTOIS en retard est programmée le 04/05/2025.

Ent USVJ/FCV 2 – AS ST MARCEL VALENCE 2 en retard est programmée le 04/05/2025.

La rencontre de la journée 5 du 23/03/2025 :

Ent MEYSSE ROCHEMAURE – BARBIERES BRM en retard est programmée le 08/05/2025.

Forfait journée : AS PIERRELATTE 2 ; FC PORTES VALENCE (U15D4B J6).

D5 :

Poule A :

La rencontre de la journée 4 du 16/03/2025 :

Ent CHATO9 ST BARTH 2 – FOOT MONT PILAT 2 en retard est programmée le 06/04/2025.

La rencontre de la journée 6 du 30/03/2025 :

FC RAMBERTOIS – US DAVEZIEUX 3 en retard est programmée le 06/04/2025.

Poule B :

Les rencontres de la journée 2 du 09/02/2025 :

US VAL D'AY 2 – Ent ST ALBAN/ROIFFIEUX, en retard est programmée le 06/04/2025.

RCF 07 3 – Ent ASD FCCBG USP 2 en retard est programmée le 06/04/2025.

Les rencontres de la journée 4 du 16/03/2025 :

FC BOURG LES VALENCE 2 – US PONT LA ROCHE 2, en retard est programmée le 06/04/2025.

RCF 07 3 – Ent FCLS BREN en retard est programmée le 27/04/2025.

Les rencontres de la journée 5 du 09/02/2025 :

Ent ASD FCCBG USP 2 – FC MUZOLAI 2, en retard est programmée le 27/04/2025.

Ent ST ALBAN/ROIFFIEUX - FC BOURG LES VALENCE 2 en retard est programmée le 27/04/2025.





Poule C :

La rencontres de la journée 1 du 01/02/2025 :

VALENCE FC 2 – US MOURS 3 en retard est programmée le 26/04/2025.

ES BEAUMONTELEGER 2 – JS ST PAUL ROMANS, en retard est programmée le 27/04/2025.

ES MALISSARD 2 - US BEAUFORT, en retard est programmée le 27/04/2025.

CFHT 3 – Ent CHABEUIL MONTVENDRE, en retard est programmée le 27/04/2025.

La rencontre de la journée 2 du 09/02/2025 :

Ent CHABEUIL MONTVENDRE – VALENCE FC 2, en retard est programmée le 04/05/2025.

La rencontre de la journée 4 du 23/02/2025 :

ES BEAUMONTELEGER 2 – VALENCE FC 2, en retard est programmée le 20/04/2025.

La rencontre de la journée 5 du 23/02/2025 :

ES MALISSARD 2 – JS ST PAUL ROMANS, en retard est programmée le 04/05/2025.

Poule D :

Les rencontres de la journée 1 du 02/02/2025 :

ES CHOMERAC 2 – US MONTELIER 2, en retard est programmée le 06/04/2025.

La rencontre de la journée 2 du 09/02/2025 :

Ent FCS RCS – OL CENTRE ARDECHE 2, en retard est programmée le 06/04/2025.

La rencontres de la journée 4 du 16/03/2025 :

ANCONE US – FC 540 en retard est programmée le 06/04/2025.

ES CHOMERAC 2 – ACE FC 2 en retard est programmée le 27/04/2025.

La rencontres de la journée 5 du 23/03/2025 :

OL CENTRE ARDECHE 2 – ANCONE US en retard est programmée le 27/04/2025.

ACE FC 2 – Ent FCS RCS en retard est programmée le 04/05/2025.

Poule E :

Les rencontres de la journée 1 du 01/02/2025 :

VALS US – Ent USVJ/FCV3, en retard est programmée le 27/04/2025.

SC BG ST ANDEOL – CO CHATO9 RHONE 2 en retard est programmée le 27/04/2025.

Les rencontres de la journée 2 du 09/02/2025 :

US ST JUST ST MARCEL – Ent MEYSSE ROCHEMAURE 2, en retard est programmée le 27/04/2025.

OL RUOMS – US VALS, en retard est programmée le 04/05/2025.

Ent USVJ/FCV 3 – CO CHATO9 RHONE 2 en retard est programmée le 04/05/2025.

Les rencontres de la journée 3 du 16/02/2025 :

SC BG ST ANDEOL – Ent USVJ/FCV3 en retard est programmée le 18/05/2025.

FC MONTELIMAR 2 – FC BAUME BOUCHET MONTSEGUR le 27/04/2025.





Les rencontres de la journée 4 du 23/02/2025 :

FC TRICASTIN 2 – CO CHATO9 RH 2 en retard est programmée le 18/05/2025.
FC MONTELMAR 2 – SC BOURG ST ANDEOL le 04/05/2025.

Les rencontres de la journée 5 du 16/03/2025 :

SC BG ST ANDEOL – OL RUOMS en retard est programmée le 20/04/2025.
Ent USVJ/FCV 3– FC TRICASTIN 2 en retard est programmée le 20/04/2025.

Les rencontres de la journée 6 du 23/03/2025 :

FC MONTELMAR 2 – US BAS VIVARAIS en retard est programmée le 08/05/2025.
Ent MEYSSE ROCHEMAURE 2 – SC BG ST ANDEOL en retard est programmée le 08/05/2025

Forfait journée : Ent ASSB CHATO9 GAL 2, OL SALAISE RHODIA 3 (U15D5A J6) ; US PONT LA ROCHE 2 (U15D5B J6)

Transmis à la commission des règlements : FC BAUME BOUCHET – US VALS (U15D5 B) du 23/03/2025.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

COUPE ERM VALLON - Ch VIVIER BOUDRIER :

Date ¼ de finale : 05/04/2025.

Date ½ Finale : 19/04/2025.

CHAMPIONNAT

D1 :

Les rencontres de la journée 13 du 15/03/2025 :

RHONE CRUSSOL 2 – AS SUD ARDECHE en retard est programmée le 26/04/2025.
VALLIS AUREA – RHONE VALLEES FC en retard est programmée le 26/04/2025.

D2 :

Poule A :

La rencontre de la journée 11 du 08/02/2025 :

FC MUZOLAIS – FC ANNONAY en retard est programmée le 10/05/2025. (Rectificatif)

Les rencontres de la journée 13 du 15/03/2025 :





ANNONAY FC / GF HERMITAGE TOURNON en retard est programmée le 26/04/2025.
FOOT MONT PILAT / Ent BOULIEU-BOURG en retard est programmée le 26/04/2025.
MOURS US – Ent ASD FCCBG USP en retard est programmée le 26/04/2025.

Poule B :

La rencontre de la journée 11 du 08/02/2025 :

ASF PIERRELATTE – JS LIVRON en retard est programmée le 05/04/2025.

Les rencontres de la journée 13 du 15/03/2025 :

FC MONTELIMAR – AS ST MARCEL VALENCE en retard est programmée le 05/04/2025.

OL CENTRE ARDECHE – FC BOURG LES VALENCE en retard est programmée le 26/04/2025.

La rencontre de la journée 14 du 22/03/2025 :

ASF PIERRELATTE – OL CENTRE ARDECHE en retard est programmée le 03/05/2025.

D3 :

Poule A :

La rencontre de la journée 2 du 08/02/2025 :

US PONT LA ROCHE – Ent CHEYLARD SASA USSM est programmée le 05/04/2025.

La rencontre de la journée 4 du 15/03/2025 :

MONTELIER US – BREN FC est programmée le 05/04/2025.

Poule B :

La rencontre de la journée 1 du 01/02/2025 :

US DROME PROVENCE – AS VEORE MONTOISON, en retard est programmée le 05/04/2025.

Les rencontres de la journée 2 du 08/02/2025 :

FC VALLON – FC BOURG LES VALENCE 2, en retard est programmée le 10/05/2025. (Rectificatif)

ES BEAUMONTELEGER – US ST JUST ST MARCEL, en retard est programmée le 05/04/2025.

Les rencontres de la journée 4 du 15/03/2025 :

Ent USVJ/FCV 2 – US ST JUST ST MARCEL, en retard est programmée le 19/04/2025.

ES BEAUMONTELEGER – CO CHATO9 RHONE, en retard est programmée le 19/04/2025.

Forfaits journée : FC CHATELET (U17D3 A J5) ; OL SALIAS RHODIA 2 (U17D3 A J6), FC EYRIEUX EMBROYE 2 (U17D4 D J6).

D4 :

Poule A :

Les rencontres de la journée 5 du 15/03/2025 :

JS St PAUL ROMANS – AS DOLON, en retard est programmée le 05/04/2025.

AS CORNAS 2 – US MONTMEYRAN en retard est programmée le 05/04/2025.

FC PLATEAU ARDECHOIS – FC MUZOLAIS 2 en retard est programmée le 05/04/2025.

Les rencontres de la journée 7 du 29/03/2025 :

Ent HERMITAGE CHATO9 2 – US MONTMEYRAN, en retard est programmée le 26/04/2025.

AS CORNAS 2 – AS DOLON en retard est programmée le 03/05/2025.





Poule B :

La rencontre de la journée 2 du 08/02/2025 :

Ent ST ALBAN ROIFFIEUX – ROMANS PS, en retard est programmée le 05/04/2025.

Les rencontres de la journée 4 du 15/03/2025 :

LAPEYROUSE M – Ent CHATO9 ST BARTH, en retard est programmée le 05/04/2025.

FC HAUTERIVES GS – Ent US 2 VALLONS ASR en retard est programmée le 05/04/2025.

AS ST MARCEL VALENCE 2 – ROMANS PS en retard est programmée le 19/04/2025.

Ent ST ALBAN ROIFFIEUX – BARBIERES BRM 2, en retard est programmée le 19/04/2025.

Poule C :

La rencontre de la journée 1 du 01/02/2025 :

SC BOURG ST ANDEOL 1 – JS LIVRON 2 Traitement en commission.

La rencontre de la journée 2 du 08/02/2025, reprogrammée le 08/03/2025 :

JS LIVRON 2 – FA LE TEIL MELAS Traitement en commission.

Les rencontres de la journée 4 du 15/03/2025 :

SC BOURG ST ANDEOL 1 – US PORTES HT CEVENNES, en retard est programmée le 05/04/2025.

Ent ECA ACE 2 – Ent ASSAF ST DIDIER 3 en retard est programmée le 05/04/2025.

JS LIVRON 2 – ANCONE US en retard est programmée le 05/04/2025.

Les rencontres de la journée 5 du 22/03/2025 :

PIERRELATTE 2 – ATHLET FOOT CEVENNES, en retard est programmée le 05/04/2025.

US PORTES HT CEVENNES – Ent ECA ACE 2 en retard est programmée le 19/04/2025.

FA LE TEIL MELAS – SC BOURG ST ANDEOL 1 en retard est programmée le 26/04/2025.

Poule D :

Les rencontres de la journée 4 du 15/03/2025 :

ST RESTITUT FC – MONTELIER US 2, en retard est programmée le 05/04/2025.

FC EYRIEUX EMBROYE 2 – ES CHOMERAC en retard est programmée le 05/04/2025.

ES MALISSARD – VALLEE DOUX AS en retard est programmée le 05/04/2025.

FC ROCHEGUDE – AS VEORE MONTOISON en retard est programmée le 05/04/2025.

Les rencontres de la journée 5 du 22/03/2025 :

VALLEE DOUX – FC EYRIEUX EMBROYE 2 en retard est programmée le 19/04/2025.

ES CHOMERAC – FC ROCHEGUDE en retard est programmée le 19/04/2025.

Forfaits journée : Ent US 2 VALLONS ASR (U17D4 B J6) ; SC BOURG ST ANDEOL 1 (U17D4 C J6), FC EYRIEUX EMBROYE 2 (U17D4 D J6).

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.





INFORMATION IMPORTANTE U20

Suite à de nombreuses questions concernant la situation des clubs disposant d'une équipe U20 engagée dans les championnats U20D1 ou U20D2, et déclarant forfait pour une ou plusieurs rencontres, et les conséquences sur un forfait automatique éventuel des équipes seniors considérées inférieures, la réponse est NON.

Exemples de hiérarchie des équipes :

-L'équipe U20D1 est dite supérieure aux équipes seniors D2, D3, D4 et D5.

-L'équipe U20D2 est dite supérieure aux équipes seniors D3, D4 et D5.

Pour information ci-dessous le texte relatif à la situation des joueurs:

<https://drome-ardeche.fff.fr/simple/participation-des-joueurs-u20-aux-championnats-seniors/>

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

Coupe Georges ETIENNE :

Date ¼ de finale : 05/04/2025.

Date ½ Finale : 19/04/2025.

U20D1 :

La rencontre de la journée 3 du 28/09/2024 :

SC BOURG ST ANDEOL – ASF PIERRELATTE est reprogrammée le 05/04/2025.

Les rencontres de la journée 12 du 01/02/2025 :

FC MONTELMAR – GFHT en retard est programmée le 19/04/2025 (Rectificatif).

La rencontre de la journée 13 du 08/02/2025 :

ASF PIERRELATTE – SC BOURG ST ANDEOL en retard est reprogrammée le 01/05/2025 (Rectificatif).

Les rencontres de la journée 15 du 08/03/2025 :

SC BOURG ST ANDEOL – FC MONTELMAR en retard est programmée le 26/04/2025 ou le 19/04/2025 si les 2 équipes sont éliminées de la coupe G ETIENNE.

OL SALAISE RHODIA – US VALLEE JABRON en retard est programmée le 01/05/2025 (Rectificatif).

Les rencontres de la journée 16 du 15/03/2025 :

US VALLEE JABRON – AS SUD ARDECHE en retard est programmée le 26/04/2025.

FC MONTELMAR – ES CHOMERAC en retard est programmée le 10/05/2025.

Les rencontres de la journée 17 du 22/03/2025 :

OL SALAISE RHODIA – ES BOULIEU LES ANNONAY en retard est programmée le 05/04/2025.

ASF PIERRELATTE – FC MONTELMAR en retard est programmée le 19/04/2025.

SC BOURG ST ANDEOL - US VALLEE JABRON en retard est programmée le 08/05/2025.





U20D2 :

Poule A

La rencontre de la journée 3 du 25/01/2025 reportée au 01/03/2025 :

FA LE TEIL MELAS – JOYEUSE ST PAUL est reprogrammée le 19/04/2025.

La rencontre de la journée 4 du 01/02/2025 :

JOYEUSE ST PAUL – FC BOURG LES VALENCE est reprogrammée le 05/04/2025.

La rencontre de la journée 5 du 08/02/2025 :

Ent MONTELIER CHABEUIL – AS ST MARCEL VALENCE est reprogrammée le 19/04/2025.

FC BOURG LES VALENCE - Ent CHATELET ESND est reprogrammée le 19/04/2025.

La rencontre de la journée 7 du 08/03/2025 :

FC BOURG LES VALENCE – FA LE TEIL MELAS est reprogrammée le 10/05/2025.

Les rencontres de la journée 8 du 15/03/2025 :

FA LE TEIL MELAS – AS ST MARCEL VALENCE est reprogrammée le 01/05/2025.

FC EYRIEUX EMBROYE – Ent CHATELET ESND est reprogrammée le 05/04/2025.

FOOT MONT PILAT – FC BOURG LES VALENCE est reprogrammée le 26/04/2025.

Ent MONTELIER CHABEUIL - JOYEUSE ST PAUL est reprogrammée le 26/04/2025.

Poule B

Les rencontres de la journée 5 du 08/02/2025 :

Ent SARRAS SPORTS – VALENCE FC est reprogrammée le 05/04/2025.

CORNAS – Ent BERG HELVIE RUOMS est reprogrammée le 19/04/2025.

La rencontre de la journée 8 du 15/03/2025 :

Ent SARRAS SPORTS – ST CYR FELINES est reprogrammée le 19/04/2025.

La rencontre de la journée 9 du 22/03/2025 :

Ent SARRAS SPORTS – ST CYR FELINES est reprogrammée à une date à définir.

Forfaits journée : JS ST PAUL ROMANS (U20D2 A J10) ; AS SUD ARDECHE 2 (U20D2 B J9) ; AS SUD ARDECHE 2 (U20D2 B J10).



COMMISSION DES FINANCES

PROCÈS-VERBAL N°04

RELEVÉ DE COMPTE ELECTRONIQUE NUMERO 4

Votre quatrième relevé de compte électronique de la saison 2024/2025 se trouve à votre disposition par le menu ORGANISATION, Etat du compte de FOOTCLUBS.

DEMANDER UN ACCES A FOOTCLUBS

Si vous n'avez pas accès à FOOTCLUBS, le super administrateur en passant par portail club ou correspondant Footclubs du club pourra faire une demande d'ouverture supplémentaire à l'accès à FOOTCLUBS. (Voir à la fin du PV, comment créer un compte PORTAILCLUBS).

Le super administrateur ou correspondant foot clubs est la personne qui a les droits pour le club de déclarer d'autres utilisateurs de les supprimer ou de modifier leur profil :

Ouvrir l'application FOOTCLUBS à partir du menu *Organisation*, cliquer sur *Utilisateurs FOOTCLUBS*, créer un compte à l'aide du bouton *Créer un nouvel utilisateur*.

Une fois le compte créé, cliquer sur son nom, et créer le type de profil (organisation, compétitions...licences,...selon les besoins nécessaires de l'application Footclubs pour le nouvel utilisateur).

RELEVÉ DE COMPTE ELECTRONIQUE DU 31 MARS 2025 DISPONIBLE PAR FOOTCLUBS

- En cliquant sur le suivi, vous obtiendrez le solde des différentes opérations du relevé du 31 mars 2025 (montant dû, règlements, correction,...), depuis la date du dernier relevé.
- Cliquer sur le montant pour prendre connaissance du détail des écritures de ce relevé.
- Vous avez la possibilité d'imprimer votre relevé de compte, par le menu Edition et Extraction, cliquer sur dernier relevé et sélectionner avec la petite flèche (après compte) : DISTRICT DROME-ARDECHE, puis valider. Ensuite cliquer sur l'icône « travaux demandés » situé sur la ligne du point d'interrogation d'aide (au-dessus de menu) pour récupérer votre édition.
- En cliquant sur solde en comptabilité vous avez accès au détail de vos écritures des amendes ou sanctions en cliquant sur les liens soulignés dans la colonne référence. (accès au match, détail de l'écriture...), des écritures enregistrées après la date du dernier relevé.



MODE DE PAIEMENT : PAR CHEQUE

Nous rappelons **aux clubs débiteurs ci-après** qui règlent par chèque d'indiquer le numéro d'affiliation du club au dos du chèque ou d'éditer le coupon détachable par le menu édition extraction de Footclubs accompagné du paiement pour **le 20 avril 2025 dernier délai**, les clubs qui rencontrent des difficultés temporaires sont invités à nous contacter pour le 08 avril 2025 par mail à l'adresse suivante comptabilite@drome-ardeche.fff.fr, afin de convenir d'une échéance.

AUBENAS FC,
BEACH TEAM MERIONALES,
AM.S. CHEYSSIEU,
MAUVES RC,
FOOTBALL CLUB MAHORAIS DROME-ARDECHE,
FOOTBALL CLUB RAMBERTOIS,
AS RHODANIENNE CONDRIEU
VALENCE FC,
ASSOCIATION FUTSAL FEMININ VALENCE,
ACADEMIE DE FOOT DE YACCOUB,

91 % des clubs du District ont adhéré au mode de règlement « par prélèvement » auprès des services du District ou de la Ligue et sont entièrement satisfaits de cette démarche.

- Nous rappelons que les clubs nommés ci-dessus, ont toujours la possibilité de retourner la demande de prélèvement à télécharger sur notre site drome-ardeche.fff.fr, rubrique document, puis cliquer sur comptabilité, « Mandat de prélèvement sepa », la demande de prélèvement sera accompagnée d'un relevé d'identité bancaire à retourner par mail à comptabilite@drome-ardeche.fff.fr

MODE DE PAIEMENT : PAR PRELEVEMENT

Le prélèvement aura lieu le 20 avril 2025 nous vous remercions de bien vouloir **provisionner votre compte pour cette date.**

Si toutefois votre club rencontre des difficultés financières temporaires merci de nous prévenir par mail officiel du club pour le 8 avril 2025 et de nous proposer une échéance de paiement.

RAPPEL COMMENT CREER MON COMPTE PORTAIL CLUBS POUR VISUALISER VOTRE RELEVÉ DE COMPTE ET AUTRES INFORMATIONS

Pour réaliser des préinscriptions, *voici les différentes étapes à effectuer pour avoir accès à portailclubs, puis pour inscrire un licencié d'un club à une formation via portailclubs :*

- **Seul un membre du bureau peut créer le compte Portail clubs Le super administrateur est la personne qui donnera les habilitations aux autres membres du club.**
- **ETAPE 1 :** Vous rendre sur <https://portailclubs.fff.fr> et cliquer sur connecter vous.





Réseau Bleu - Page FFF_PRIVAT: x Portailclubs x +
https://portail-clubs-pre.fff.fr/login

PORTAIL CLUBS
Un outil pour vous aider à gérer plus facilement votre club et retrouver des informations qui vous concernent.

[Connectez-vous](#) [Inscrivez-vous](#)



<h3>CONNEXION</h3> <p>Connectez-vous avec les identifiants de votre compte FFF</p> <p>ADRESSE MAIL:</p> <input type="text"/> <p>MOT DE PASSE:</p> <input type="password"/> <p>SE CONNECTER Mot de passe oublié ?</p>	<h3>CRÉER UN COMPTE FFF</h3> <p>Vous n'avez pas de compte FFF ? Créez-vous un Compte FFF dès maintenant pour pouvoir profiter de l'ensemble des services digitaux de la Fédération Française de Football (Billetterie, FFFtv, Club des Supporters, My Coach by FFF, Portail des Officiels, Application Joueurs, Apoll Football Amateur, etc.)</p> <p>S'INSCRIRE</p>
--	---

- Si vous n'avez pas de compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez en créer un directement en vous rendant sur <https://portailclubs.fff.fr>. (partie droite de l'écran) puis utiliser ce compte pour vous connecter
 - o Vous rentrerez alors dans le processus de sélection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur
- Si vous avez un compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez vous connecter directement en vous rendant sur <https://portailclubs.fff.fr>. (partie gauche de l'écran)
 - o Vous rentrerez alors dans le processus de sélection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur

Une fois la demande effectuée en tant qu'administrateur du club (l'inscription, pour le moment, n'est pas possible pour les personnes n'ayant pas ce profil), la FFF validera votre compte et vous pourrez accéder à Portailclubs.





COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 31

TEST DE LA LECTURE DU PV

Comme annoncé lors des Assemblées Générales en début d'année, nous effectuons un test de la lecture du Procès-Verbal qui apparaît ce mercredi après-midi 2 avril 2025

Nous demandons donc aux arbitres D4 de vous mettre « indisponible » à la date indiquée ci-dessous et avec le motif « CONVENANCE PERSONNELLE ».

Cette mise en indisponibilité doit être faite avant le SAMEDI 5 AVRIL 2025 14 HEURES DERNIER DÉLAI.

➤ D4 23/04/2025

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK END DU 05 ET 06 AVRIL

• **MARLHIN Alexandre (06-19-30-88-17)** : Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur

STATUT DE L'ARBITRAGE INFORMATION: LES TROIS DERNIERES JOURNEES

La CDA vous rappelle que pour couvrir votre club au regard du Statut de l'Arbitrage, vous devez arbitrer un week-end parmi les trois derniers de compétitions. Et que vous soyez un arbitre, jeune, adulte, stagiaire ou féminine.

A savoir :

- **ADULTES : 03-04 mai / 18 Mai / 24 Mai**
- **JEUNES : 12-13 avril / 17-18 Mai / 23-24 Mai**

Merci d'en prendre note et de faire le nécessaire afin de couvrir votre club.

Également, le nombre de week-end total est le suivant :

- **ADULTES** : 18 week-end
- **JEUNES & FÉMININES** : 15 week-ends
- **STAGIAIRES ADULTES** : 9 week-ends
- **STAGIAIRES JEUNES & STAGIAIRES FÉMININES** : 7 week-ends

FINALE U 13 PITCH

Voici les arbitres sélectionnés pour les finales U13 Pitch qui auront lieu le samedi 05 avril 2025 à Tournon sur Rhône – le rendez-vous est fixé à 10h à côté de la tribune du terrain honneur (herbe).

- BEN CHAHED Nassim
- BERTRAND Djoulian
- CHALLIT Jules





- DIORE Antonin
- LOUCHAMI Mathys
- VALENTIN Éloïse
- DESSEMOND Evan
- ALMAGRO Jalane
- AYDIN Munzur
- COMTE Nolan
- KHELFI Wacel
- VALENTIN Alix
- SEKRANI Naim
- TABCHICHE Wassim
- LAURENT Luigi
- RAMOS FERRO Nilton

EURO FEMININ

Voici les arbitres sélectionnés pour l'Euro Féminin le samedi 12 avril 2025 à Chabeuil. Plus d'informations à venir.

- BOUABID Selma
- KELAI Linda
- VALENTIN Éloïse
- BOUAFFAR Corentin
- ALMAGRO Jalane
- BEJAOUI Farah
- VALENTIN Alix
- REY Raphaël

INFORMATION SENIORS D4

La commission demande à tous les arbitres **seniors D4** de nous envoyer un RIB sur la boîte mail de la commission (arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

CALENDRIER PREVISIONNEL TECHNIQUE SAISON 2024/2025

MAI

Vendredi 23 : FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) – Séance n° 8 – 19h à 23h

COURRIERS DES ARBITRES

- **CHAMBON Mael** : justificatif absence recyclage
- **DEYGAS Philippe** : justificatif absence recyclage
- **EL METTALSSI Hameza** : justificatif absence recyclage
- **BOURDEUX Clément** : justificatif absence recyclage
- **BOURDEUX Clément** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement
- **SAINTOIN David** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement
- **WEBER Stéphane** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **DEYGAS Philippe** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.





- **GRASSO Adrien** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **GUERGOURI Ilyas** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **EL METTALSSI Hameza** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **BOURA Yssoufi** : Courriel lu et noté
- **MALOSSE Sébastien** : envoi de note de frais, arbitre non prévenu d'un arrêté municipal.

Président CDA
Nicolas BRUNEL

PV DE L'UNAF

Compte-rendu de la réunion du 19 mars 2025

Présents : BERGONZI Jean-François, BOUCHARD Amandine, BOUDIKIAN François, BRET Vincent, CHABBAT Maurice, DUTRIEUX Benoit, KUHN Yves, MARLHIN Alexandre, MLYNARCZYK Adrien, PERDRIOLE Raphaël, PICARD Brice et REVOL Benjamin.

Excusés : BERGERON Alexis, FALAISE Mathias, FERREIRA David, PROTOY Baptiste et VINCENT Jean-Claude.

Début de la séance à 19h30

Remerciements à toute l'équipe d'Au droit de Bouchon, à Soyons, où était organisée la réunion décentralisée. *La section UNAF 26/07 et son Président souhaitent un prompt rétablissement à notre ami Jean-Claude Vincent.*

Récompense d'Amandine Bouchard, qui a été Major Féminine de la Ligue Aura.

- Points du Président de la Section 26/07 :

- 215 adhérents sur 321 arbitres.
- Subvention du District : validé
- Discussion sur le T-shirt d'échauffement, qui sera proposé aux arbitres en juillet en accompagnement de l'adhésion à l'Unaf, moyennant une participation.

Ils seront aussi mis individuellement en vente.

- Point sur la réunion régionale du 25 janvier 2025 : Yves Kuhn fait un rapide compte rendu. La section 26/07 sera organisatrice en 2026, après la Loire en 2025

- Pour les retardataires : le survêtement peut, encore à l'heure actuelle, être commandé.

Il ne le sera plus à la fin de saison sauf pour les nouveaux arbitres ou à tarif plein.

- Prochaine réunion le 14 mai 2025 (en visio).

- Temps d'échanges.

Fin de la séance à 21h10.

Amicalement.